



Code d'éthique des parents

Le sport possède un formidable potentiel comme contribution à la santé, à l'équilibre et au développement de la personne. Et le bien-être et l'épanouissement de mon enfant sont des priorités situées bien au-delà de la performance et de la victoire sportive.

Comme chacun des intervenants doit faire sa part pour promouvoir une pratique sportive plus humaine et plus formatrice, les parents n'y échappent pas. C'est pourquoi nous proposons un petit code d'éthique pour les parents du Club.

POUR BIEN S'ACQUITTER DE SON DEVOIR, LE PARENT DOIT :

- Conserver en tout temps son sang-froid et la maîtrise de ses gestes.
- Utiliser un langage courtois et sans injure envers tous
- Faire preuve de franchise et de respect envers tous.
- Avoir une attitude et des comportements sécuritaires envers soi-même et envers les autres.
- Faire en sorte que la pratique du vélo ne se fasse pas au détriment de la personne.
- Se comporter en personne responsable, intègre et honnête.
- Encourager le respect des règles de l'esprit sportif et celles de l'équipe.
- Aider leurs enfants à améliorer leurs habiletés et à développer leur esprit sportif.
- Apprendre à leurs enfants qu'un effort honnête vaut tout autant que la victoire.
- Souligner l'effort plutôt que la victoire ou la performance, et ce pour tous les cyclistes.
- Juger objectivement les possibilités de leurs enfants et éviter les projections.
- Ne pas tolérer ni encourager la violence physique ou psychologique envers les cyclistes et les entraîneurs.
- Ne pas tolérer ni encourager la violence physique ou psychologique envers les cyclistes et les entraîneurs.
- Démontrer un esprit de franche collaboration avec tous les intervenants.



- S'efforcer d'acquérir une compréhension, une appréciation et une connaissance fonctionnelle des règlements pour éviter que l'ignorance ne biaise son jugement envers les décisions des entraîneurs et des officiels.
- Respecter toutes les décisions des officiels sans jamais mettre en doute son intégrité
- Respecter les entraîneurs et leur travail.
- Refuser que leur enfant n'utilise des moyens illégaux et la tricherie pour gagner.
- Inculquer à leur enfant des valeurs de respect de discipline, d'effort et de loyauté.
- Accepter que les photos de leur enfant soient utilisées pour des fins de publicité.
- Assurer votre participation à raison de 10 heures par famille à titre de bénévole.

Ces 10 heures seront réparties comme suit:

- Un bloc de 4 heures lors d'un des événements organisés par Lapraicycle
- 4 blocs de 1h30 lors des pratiques des lundis et mercredis dans ces choix :
 - Lundi: replacer les cubes, aider à mettre en place les jeux d'habiletés, assurer la sécurité lors des exercices, etc.
 - Mercredi: roulé à l'arrière d'un groupe, assuré la sécurité si un cycliste se distancie du groupe, etc.
 - Jeudi: aucun bénévolat mais vous serez peut-être demandé à accompagner votre enfant pour les premières fois selon le niveau de votre enfant suite à l'évaluation de l'entraîneur.

Lors des courses:

- Le parent s'engage à placer l'équipement de son enfant (base, vélo, etc.) sous la tente d'équipe quelques minutes avant le début de l'entraînement de celui-ci.
- Le parent évite de parler ou déranger son enfant lors de son entraînement sous la tente en prenant ses distances pendant l'entraînement.
- Le parent est en charge de s'assurer de faire l'inscription et la signature de son enfant pour la course ainsi qu'installer son dossard sur le jersey.
- Le parent doit également laisser un moment après la course afin que l'entraîneur puisse faire un retour avec le jeune.
- Lorsque son enfant n'est pas en entraînement, le parent doit libérer l'espace sous la tente pour les autres cyclistes.